

Séance du 11 Juin 1964

OBJET : Subvention  
exceptionnelle aux Sapeurs  
Pompiers.

64074

Le onze Juin mil neuf cent soixante quatre, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 4 Juin 1964

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, FRENUSSEAU, POUGET LANOUE, LANUSSE, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTANILLE, ETCHEBER, BERLAND, REIX, Melle FOUCHE, MM. NARTEAU, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BETOUS.

Représentés : M. MOUCHOT par M. MATRAS

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par lettre du 5 Mai 1964, Monsieur le Capitaine MABIL, Commandant le Centre de Secours de Royan, a sollicité une subvention exceptionnelle pour couvrir les frais de déplacement de l'équipe sportive des sapeurs-pompiers devant participer aux éliminatoires départementales du parcours sportif le 31 Mai, à La Rochelle.

Les frais de déplacement concernent 6 sapeurs et le Capitaine

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée par le Capitaine Commandant le centre principal de secours,

Vu l'avis favorable de la Commission Flénière du 9 Juin 1964

DECIDE,

- d'accorder une subvention exceptionnelle au centre principal de secours de Royan s'élevant à la somme de 250 Francs correspondant aux frais de déplacement des 6 concurrents et du Capitaine à La Rochelle à l'occasion des éliminatoires départementales du parcours sportif.

../..

- que cette dépense sera mandatée sur le chapitre VIII article 9 du Budget de 1964 "Subvention exceptionnelle pour diverses manifestations sportives."

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pour le Maire  
l'Adjoint Délégué,



**APPROUVÉ**

ROCHEFORT-s/MER, le  
Le Sous-Préfet,

22 JUIN 1964

*Maurice*

*[Signature]*

ROYAN, le 9 Mai 1964

AW/MTR

Le Maire de la Ville de Royan  
à Monsieur M A B I L  
CENTRE DE SECOURS  
ROYAN

250 F.  

---

---

Mon Commandant,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 5 mai courant par laquelle vous m'informez de la participation d'une équipe de volontaires de Royan aux éliminatoires départementales du parcours sportif qui se dérouleront à LA ROCHELLE le 31 Mai 1964 .

Comme les années précédentes, je demanderai au Conseil Municipal de bien vouloir voter une subvention exceptionnelle pour couvrir les frais engagés pour la représentation de ROYAN.

Veuillez agréer, Mon Commandant, les assurances de mes sentiments les meilleurs .

Pr le Maire  
l'Adjoint Délégué,

lettre & copie à M. WEHRLE

M. MATRAS

CENTRE DE SECOURS  
de ROYAN

Le 5 Mai 1964

SAPEURS-POMPIERS

CASERNE JULIEN DUPRE  
TÉLÉPHONE • 120

ROYAN  
5 MAI 1964  
3030

Le Capitaine Cdt le Corps des Sapeurs Pompiers  
-Centre de Secours Principal de ROYAN

à Monsieur le MAIRE de la Ville de ROYAN  
sous couvert de Monsieur le Président de la  
Commission A.X. de Sécurité

M. W. Hubert  
Président de la habituelle  
6.5.64

OBJET: Demande d'une subvention pour l'équipe sportive des Sapeurs  
Pompiers Volontaires, à l'occasion des éliminatoires départe-  
mentales du 31 Mai à La Rochelle.

Monsieur le MAIRE,

En exécution de la Circulaire N° 326/SI, en date  
du 16 Mars 1964, de Monsieur l'Inspecteur Départemental,  
les éliminatoires départementales du Parcours Sportif  
ont été fixées au 31 Mai 1964 et se dérouleront à La  
Rochelle cette année.

Les concurrents désignés pour participer à ces  
épreuves sont: LABORDE-RIGOUR Jean-COUNIL-CHANTELOUP et  
POUGERET que j'accompagnerai.

Jensac et LAGNE

Afin de nous permettre de faire ce déplacement,  
je me permet de vous demander, Monsieur le MAIRE, de bien  
vouloir nous accorder une subvention pour les frais de  
casse-croûte et déjeuners.

AVIS de Monsieur  
le Président de la  
Commission de Sécurité

Je vous prie de croire, Monsieur le MAIRE, à l'assu-  
rance de mes sentiments respectueux.

Avis favorable  
Hubert

